

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

20006697500026

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Senlis

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : Service Public de l'Assainissement Non Collectif

ANNEE 2019

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement non Co		BP	2019
I - INFORMATIONS GENERALES		I	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET			

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	19 485,94	14 000,00
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 5 485,94
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	19 485,94	19 485,94

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	19 485,94	19 485,94

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans convention avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	18 766,74	0,00	18 485,94		18 485,94
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		18 766,74	0,00	18 485,94		18 485,94
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	1 000,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues (exploration)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		18 766,74	0,00	19 485,94		19 485,94
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				0,00		0,00
TOTAL		18 766,74	0,00	19 485,94		19 485,94

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

19 485,94

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestas* de services, r	13 000,00	0,00	14 000,00		14 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		13 000,00	0,00	14 000,00		14 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 000,00	0,00	14 000,00		14 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00		0,00
TOTAL		13 000,00	0,00	14 000,00		14 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

5 485,94

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

19 485,94

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

0,00

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 43.

(6) DE 023 + RI 021 ; OI 040 + RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; EN 041 = RI 041 ; OE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - OI 040.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP 2019

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45.	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	0,00		0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45.	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	0,00		0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						0,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

0,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou la reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la règle affecte une dotation rattachée en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recette, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe (A-A7)).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	18 485,94		18 485,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	19 485,94	0,00	19 485,94

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 485,94
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexes IV-A7)

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ³ de services, marchandises	14 000,00		14 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	14 000,00	0,00	14 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 486,94
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 486,94
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP 2019

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	18 766,74	18 485,94	
611	Sous-traitance générale	18 166,74	14 000,00	
617	Etudes et recherches		4 385,94	
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courantes		0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	18 766,74	18 485,94	
66	Charges financières (b)(8)		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		1 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	18 766,74	19 485,94	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)		0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	18 766,74	19 485,94	

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

0 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

19 485,94

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est rattaché au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre - DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif et si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	13 000,00	14 000,00	
7062	Redevances d'assainissement non collectif	13 000,00	14 000,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		13 000,00	14 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 000,00	14 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 000,00	14 000,00	

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 485,94
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	19 485,94

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la région applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DE 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la région a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement			0,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			0,00	

	+	RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
--	---	-----------------------------	------

	+	0 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	---	--	------

	=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	---	--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état BR23 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. OI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15..2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. OI 041 = RI 041.

(10) Indique en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co BP 2019

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			0,00	
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)		0,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			0,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			0,00	

RESTES A REALISER 2018 (9)	0,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. déclarations du chapitre des opérations d'ordre. R0 040 - DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. D1 041 - R1 041.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b	0,00
	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d		0,00
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) À remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Collectif

BP 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

	IV
	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTRAL00071C du 22/02/1988

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, pour pour les pénalités éventuelles d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

IV - ANNEXES
 IV
 A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou créancier	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier versement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé pariel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge, exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex. Euribor, 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (7) Indiquer C pour annuitaire, avant constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour fixe, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts au sein de la circulaire ICCB1013077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
 Reçu en préfecture le 24/04/2019
 Affiché le 24 AVR. 2019
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N										ICINE de l'exercice	
	Coursure ? CIN (10)	Montant courant	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annulés de l'exercice				
						Type de taux (12)	Niveau ou taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
Total général												

(N) Si plusieurs des emprunts assés d'une ligne de trésorerie, il faut que résulter le remboursement du capital de la dette zéro pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCEB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux fixe de référence et d'une marge déterminée en pour de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau des taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts qui au 01/01 du contrat initial et comptabilisés à l'index 0011 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts écumés plus au titre du contrat d'échange à venir et comptabilisés à l'index 060.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 31/12.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
 Reçu en préfecture le 24/04/2019
 Affiché le 510
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (barrière) (A)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat ou près et après opérations de couvertures éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.

(4) Indiquer la classification de risque encouru selon la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indices zone euro / 2 : indices inférieurs liés aux zones euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : Ecart d'indices dont l'un est hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux non opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt au titre du contrat d'échange et complimètres à l'article 606.

(8) Montant indexé au formulaire.

(9) Indiquer le niveau de son après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat indexé et complimètres à l'article 606.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complimètres à l'article 606.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
 Reçu en préfecture le 24/04/2019
 Affiché le 24/04/2019
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 6 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 6	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Montant en euros						

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
 Reçu en préfecture le 24/04/2019
 Affiché le 24 AVR 2019
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Collectif	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	
	IV
	A1.5

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument de couverture présente plusieurs emprunts, attribuer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, collar, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
Reçu en préfecture le 24/04/2019
Affiché le **24 AVR. 2019**
ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	IV
	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effer de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(3) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts énumé) le typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seul unaire en depê duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENUS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 style="text-align: right;">0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en B - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)		
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(6)	Affectation R108 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	0,00
Solde	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 38 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en B - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

(6) Indiquer le signe algébrique

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-20066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP 2019

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	18 485,94	70	Ventes de produits fabriqués, prestas ^o de service	14 000,00
611	Sous-traitance générale	14 000,00	7082	Redevances d'assainissement non collectif	14 000,00
617	Etudes et recherches	4 385,94			
627	Services bancaires et assimilés	100,00			
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00			
	Total des dépenses réelles	19 485,94		Total des recettes réelles	14 000,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	5 485,94
	TOTAL GENERAL	19 485,94		TOTAL GENERAL	19 485,94

(1) Compléter soit par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retracer des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M69.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAVI crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participent au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP 2019

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A5.2.1

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION**

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement non collectif (1)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	18 485,94	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services	14 000,00
611	Sous-traitance générale	14 000,00	7062	Redevances d'assainissement non collectif	14 000,00
617	Etudes et recherches	4 385,94			
627	Services bancaires et assimilés	100,00			
67	Charges exceptionnelles	1 000,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00			
	Total des dépenses réelles	19 485,94		Total des recettes réelles	14 000,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	5 485,94
	TOTAL GENERAL	19 485,94		TOTAL GENERAL	19 485,94

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement, et/ou par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retracé des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M66.

(3) Le montant des dépenses et recettes concernant aux RAR-crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Et la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP

2019

IV - ANNEXÉS

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

{1} Compléter par "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
{2} Détailler conformément au plan de compte utilisé.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co		BP	2019
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A6	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES			

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (ci/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Collectif

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvre un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations courues (hors moins à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, son après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total à reporter à l'état N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inclure le chèque et le nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant au débetus qu'en recettes.
 (7) Détailler le chapitre

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
 Reçu en préfecture le 24/04/2019
 Affiché le **24 AVR 2019**
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Collectif	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.6711-1 du CGCT)

Designation de bénéficiaire	Année de mobilisation et prêt d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux effectif (5)	Taux (8)	Index (4)	Niveau de taux			En Interêts (8)	En Capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour autre, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements: A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt: P : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel et d'une marge exprimée en pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index: I01 : EUROOR 3 mois, I1 : ...
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire KOCB1013077C du 23 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts à comptabiliser à l'article 6611-1 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
Reçu en préfecture le 24/04/2019
Affiché le 24/04/2019
ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I-A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 14 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-200066975-20190410-DEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 80 - Service Public de l'Assainissement Non Collectif		BP	2019
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	IV
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement reporté à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
Reçu en préfecture le 24/04/2019
Affiché le 24 AVRIL 2019
ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L 1611-3-2 du CGCT)

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 80 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Collectif	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
IV	C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° MCR/INT/R/95/00102/C du 23 mai 1995. Les emplois fonctionnels sont également complétablés dans leur filière d'origine.
 (2) Catégories A, B ou C.
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
 (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
 ETP7 = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%), présent toute l'année correspond à 1 ETP7 ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETP7 ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois - renouvelé à re-entrée) correspond à 0,4 ETP7 (0,8 * 0,5).
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emplois statutaire, et emplois spécifiques > régis par l'article 139 bis de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019
 Reçu en préfecture le 24/04/2019
 Affiché le 24 AVR. 2019
 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Collectif	BP	2019
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
	IV
	C1.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/19	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES A, B et C.

- RI SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH Technique.
 URB Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S Social
 MS Médico-social.
 MT Métrico-technique
 SP Sportif.
 CULT Culturel
 ANIM Animation.
 PM Police.
 OTR missions non missionnées à une tâche.

(3) REMUNERATION : Référencé à un indice nul (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euro) annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Noir ou blanc (loi du 26 janvier 1984 modifiée).
 3-0* contrat 3 : 1ère année : accroissement temporaire d'activité
 3-0 article 3 : 2ème année : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maternité...)
 3-2 vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* emploi de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communaux composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou a été établie en vertu de la loi n°2012-347 relative à la réforme de l'organisation de la fonction publique territoriale.
 3-4 article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée déterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 3-5 article 33 : travailleurs handicapés catégorie C.
 4* article 47 : recrutements directs sur emplois fondementaux
 110 : article 110 collaborateurs ou groupes de conseils.
 110-1 : collaborateurs ou groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être indiqués (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1448 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP	2019
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6216 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le 24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - 60 - Service Public de l'Assainissement Non Co	BP 2019
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

SOMMAIRE

I. Informations générales	
p.2	Modalités de vote du budget
II. Présentation générale du budget	
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes
III. Vote du budget	
p.8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
p.9	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
p.10	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.11	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.12	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.13	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.16	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.18	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.20	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.21	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.23	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.24	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.25	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.26	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.27	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.28	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	X	
p.29	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	X	
p.30	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.31	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.32	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.33	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.34	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.35	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.36	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.37	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.38	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.39	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.40	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.41	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
p.43	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.44	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.45	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.46	D - Arrêté et signatures	X	

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE (60)
Service Public de l'Assainissement Non Collectif
Budget Primitif

BP 2019

IV - ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président,

Nombre de membres en exercice : 48

A Senlis, le **10 AVR. 2019**

Nombre de membres présents : 34

Le Président

Nombre de suffrages exprimés : 45



Votes : Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Délibérée par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire,

A Senlis, le **10 AVR. 2019**

Date de convocation : 03 AVR. 2019

Les membres du Conseil Communautaire

ACCIAI Maxime	BATTAGLIA Alain 	BENOIST Magalie
BOCQUE Véronique	CARRARA Jean-Jacques 	CHARRIER Philippe
CLERGOT Maurice	CORNU Patrice 	CURTIL Benoît
DE LA BEDOYERE Jean-Marc 	DELLOYE Marc 	DEROODE Jean-Louis
DUBREUCQ-PERUS Bertrand 	DUMOULIN François 	ECKERLIOUT Marie-Paule

Envoyé en préfecture le 24/04/2019

Reçu en préfecture le 24/04/2019

Affiché le

24 AVR. 2019

ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF

FLEURY Pierre	FROMENT Daniel	
GORSE-CAILLOU Isabelle	GRANZIERA Gilles	GUALDO Philippe
		
GUEDRAS Daniel	JAUNET Christel	JEUDON Didier
		
LEBAS Nathalie	LEFEVRE Sylvain	LELEU DELVAL Isabelle
		
LESAGE William	L'HELGOUALC'H Philippe	LOISELEUR Pascale
		
LOZANO Michelle	LUDMANN Véronique	MARECHAL Guillaume
		
MENEZ Yves	MELIQUE Jacky	MIFSUD Florence
		
NOCTON Laurent	PALIN SAINTE AGATHE Martine	PATRIA Alexis
		
PESSE Luc	PLASMANS Marc	PRUCHE Francis
		
PRUVOST-BITAR Véronique	REYNAL Sophie	ROBERT Marie-Christine
		
ROLAND Dimitri	TEBBI Fadhila	SIBILLE Elisabeth
		
LEVEQUE Gisèle (suppléante de ACCAI Maxime)	LE FLOCH Anne-Marie (suppléante de CORNU Patrice)	BELGUERRAS Martine (suppléante de DE LA BEDOYERE Jean-Marc)

NOUGIER Marie-Hélène <i>(suppléante de DUMOULIN François)</i>	SICARD Bruno <i>(suppléant de EECKHOUT Marie-Paule)</i>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Envoyé en préfecture le 24/04/2019 Reçu en préfecture le 24/04/2019 Affiché le 24 AVR. 2019 ID : 060-200066975-20190410-ADEL2019CC03045-BF </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>
GROSPIRON Didier <i>(suppléant de JAUNET Christel)</i>	PATIN Valéry <i>(suppléante de LOZANO Michelle)</i>	PERRIER Gilbert <i>(suppléant de MENEZ Yves)</i>
CLEREL Francis <i>(suppléant de NOCTON Laurent)</i>	DEZARD Anne <i>(suppléante de PATRIA Alexis)</i>	SOBCZYK Françoise <i>(suppléante de ROLAND Dimitri)</i>

Certifié exécutoire par le Président, compte-tenu de la transmission en préfecture, le **24 AVR. 2019** et de la publication, le **24 AVR. 2019**

A Senlis, le **24 AVR. 2019**